



20 mai 2009

Lettre-circulaire AI n 278

Moyens auxiliaires : Nouveau tarif OSM à partir du 1er mai 2009

La Commission des tarifs médicaux (CTM) a accepté le nouveau tarif pour les travaux de technique orthopédique de chaussures.

Vous trouverez ce tarif sous le site www.zmt.ch (tarifs ambulatoires). Il sera également disponible sur le site intranet AVS/AI.

La valeur du point taxe a été réduite à CHF 1.--. Le prix horaire sans matériel se monte à CHF 113.--.